

Le salaire universel, droit politique

La culture dominante répand l'idée que la classe ouvrière est une classe vaincue, voire qu'elle n'est pas une classe pour soi. Or loin d'être vaincue, la classe ouvrière a institué, contre le marché du travail capitaliste, le salaire à vie des fonctionnaires ; contre les régimes professionnels ou d'entreprise, le régime général qui institue le salaire continué des retraités et le salaire à vie des soignants libéraux ou hospitaliers ; contre le droit à l'employabilité, le droit au salaire des chômeurs ; contre le salaire capitaliste, prix de la force de travail et donc reconnaissant les besoins de mineurs économiques, la qualification de travailleurs reconnus comme producteurs à travers la qualification des postes dans les conventions collectives et celle du travailleur lui-même dans toutes les branches comme la métallurgie, la banque ou la chimie où de fait il y a une carrière salariale sans discontinuité. La bataille contre des réformateurs acharnés à en finir avec ces débuts de salaire à vie ne sera gagnée qu'en les généralisant.

Comment ? J'évoque à la suite de la CGT le maintien du salaire entre deux emplois jusqu'à ce qu'on retrouve un emploi à salaire au moins égal ou la titularisation de tous les agents contractuels des services publics. J'évoque aussi l'abaissement de l'âge de la retraite à 50 ans à 100% du salaire net des 6 meilleurs mois, et cela indépendamment de la durée de cotisation (ces travailleurs ainsi payés par la caisse des retraites pouvant mettre leur savoir-faire au service d'entreprises marchandes propriété de leurs salariés), le paiement par l'Unedic pendant trois ans des salaires des salariés reprenant leur entreprise en Scop, l'attribution aux 10 cohortes suivant la majorité (les 18-27 ans) du premier niveau de qualification et donc de salaire à vie (par ex 1500 euros par mois). Amorcer ainsi la pompe de la généralisation du salaire suppose que les entreprises versent à la caisse des salaires (l'Unedic transformée et gérée par les seuls travailleurs) une cotisation nouvelle de l'ordre de 15% de leur valeur ajoutée, étant entendu qu'elles n'auraient plus à payer, elles, les travailleurs payés par la caisse. Cette cotisation nouvelle serait compensée en totalité par le non versement de dividendes et le non remboursement de dettes contractées pour investir dans l'outil de travail : les dettes privées pour financer l'investissement sont aussi illégitimes que la dette publique, et les dividendes doivent disparaître.

Car le salaire universel, ce n'est pas seulement le *salaire pour tous*, de 18 ans à la mort, c'est aussi le *salaire pour tout*, et d'abord pour subventionner l'investissement, y compris par création monétaire sans crédit. Nous pourrions donc (là encore, il s'agit d'une suggestion pour lancer le débat) doubler la nouvelle cotisation salaire d'une nouvelle cotisation investissement, elle aussi de 15% de la valeur ajoutée marchande, qui se substituerait au remboursement de crédits, et qui serait elle aussi compensée en totalité par le non versement de dividendes et le non remboursement de dettes contractées par les entreprises pour l'investissement productif.

En socialisant ainsi environ 400 milliards supplémentaires dans des caisses à gestion ouvrière pour amorcer la généralisation du salaire à vie et de la maîtrise de l'investissement par les seuls travailleurs, et en asséchant d'autant la centralisation capitaliste de la valeur, nous renouons avec les révolutionnaires initiateurs du régime général de sécurité sociale en 1946, et nous commencerons à remplacer la propriété capitaliste des entreprises par leur propriété par les travailleurs, condition de tout projet d'émancipation du travail.

Bernard Friot